

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2008

OBJET
de la Délibération

LEGS BENJAMIN- DURINGER

Date de convocation du Conseil Municipal

11 décembre 2008

Date d'affichage : 11 décembre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme LE STRAT, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, M. MOUHAOU, M. PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

M. LE BARON à M. MARCHAND

LEGS BENJAMIN-DURINGER

Rapport de Alain Le Mapihan

Mademoiselle BENJAMIN-DURINGER Henriette, domiciliée 4 rue Brancion 75015 PARIS, est décédée le 22 août 2008, à PARIS.

Aux termes de son testament olographe, en date du 26 mai 2008 à Paris, déposé à l'étude de Maître Eric LE FALHER, elle lègue à la ville de Pontivy, une maison, actuellement louée, sise 4 rue René Coty à PONTIVY.

Ce legs est soumis à condition : celle d'entretenir la tombe DURINGER Henri, né en 1789 et le caveau DURINGER-GUILLEMIN, allée centrale du cimetière de PONTIVY.

Nous vous proposons :

- d'accepter ce legs fait par Mademoiselle BENJAMIN-DURINGER
- d'autoriser le Maire à signer l'acte et tout autre document nécessaire à la conclusion de ce dossier.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à PONTIVY, le 18 décembre 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**